



Saison 2025/2026

Commission des Compétitions Séniors Masculines

Procès-verbal n°03

Réunion du :	Mardi 19 août 2025
A :	18 h 30 Maison du Football Lons le Saunier
Présidence :	M. ANGONIN Emmanuel
Présents :	MM. CLOSCAVET Theo - COMTE Pierre - FARES Maurice - JULLIARD Serge - MONNERET Jean-Pierre - NETZER Jean-Luc et PERERA Gérard.

1. Approbation du PV N°02 par la Commission

Pas de remarque. PV approuvé.

2. Remerciement bénévole

À la suite de la démission de Fabien THOMET pour raison personnelle, la Commission remercie ce dernier pour sa participation active au cours de la saison écoulée.

3. Courriers des Clubs

Pleure : À la suite de l'accession en D1 seniors masculins de l'équipe de Pleure, la Commission accepte la demande du club de jouer sur le terrain de Pleure classé T6 alors que le niveau de compétition requiert des installations classées T5. Courrier a été adressé à la mairie et au club par la Commission Départementale des Terrains et Installations Sportives pour la mise aux normes avec des délais à respecter. La Commission rappelle qu'une amende de 20 € est appliquée par match joué à domicile, voir règlement financier.

4. Tirage de la Coupe du Département Cadrage.

La Commission procède au contrôle des équipes engagées. Un total de 66 équipes sont inscrites. Afin de ramener le nombre d'équipes à 64 la Commission procède au tirage de 2 matchs opposant des équipes de D4 et D3 non engagées en Coupe de France. Les 62 autres équipes sont donc exemptées.

Les rencontres sont programmées le 31 août 2025 à 15 h. sur le terrain du club premier nommé :

Angillon 1 – Brenne Orain 2

Viry 1 – Haut Jura 2

Sont exemptées de ce cadrage : Aiglepierre 1 – Arcade Foot 2 – Archelange 1 – Archelange 2 – Arlay 1 – Aromas 1 – Beaufort 1 – Brenne Orain 1 – Bresse Jura 2 – Bresse Jura 3 – Champagnole 3 – Chapelle Voland 1 – Choisey 1 – Coteaux Seille 2 – Courlaoux 1 – Crotenay/C. Ain 1 – Crotenay/C. Ain 2 – Dole/Crissey 1 – Foucherans 1 – Gevry 1 – Grandvaux 1 – Haut-Jura 1 – Jura Lacs 2 – Jura Lacs 3 – Jura Nord 2 – Jura Stad 1 – La Ferté 1 – La Joux 2 – Lons RC 2 – Macornay 2 – Moissey 1 – Molay 1 – Mont Noir 1 – Mont S/Vaudrey 2 – Mont S/Vaudrey 3 – Montbarrey 1 – Montmorot 2 – Mouchard/Arc 1 – Ney 1 – Passenans 1 – Perrigny 1 – Petite Montagne 1 – Plaine 39 1 – Plaine 39 2 – Plateau 39 1 – Pleure 1 – Poligny/Grimont 2 – Poligny/Grimont 3 – Pont de Pyle 1 – Rahon 1 – Ravilloles 1 – Rochefort 2 – Sirod 1 – Sirod 2 – Souvans 1 – St Aubin 1 – St Claude 1 – St Maur 1 – Sud Revermont 1 – Triangle Or 2 – Trois Monts 1 et Vaux 1.



5. Composition des groupes DEPARTEMENTAL 4

La Commission enregistre l'inscription de 29 équipes dont 1 équipe à 8. Il est décidé de composer 3 poules de 9 ou 10 équipes. Cette phase automne se joue par des matchs aller uniquement.

Pour la phase printemps après enregistrement des classements, il sera composé un niveau haut et un niveau bas selon de nombre d'équipes engagées rappelant la possibilité d'engager de nouvelles équipes en phase printemps.

D4 – Groupe A
Aromas 2
Crotenay/C. Ain 3
Grandvaux Foot 2
La Joux 3
Macornay 3
Mont Noir 2
Pont de la Pyle 2
Saint Claude 3
Viry 1

D4 – Groupe B
Chapelle Voland 2
Coteaux de seille 3
Courlaoux 2
La Ferté 2 à 8
Montbarrey 2
Mouchard / Arc 2
Plateau 39 2
St Claude RC 2
Sud Revermont/Beaufort 3
Triangle Or 3

D4 – Groupe C
Aiglepierre 2
Angillon 1
Cernans 1
Dole Crissey 2
Foucherans 2
Gevry 2
Jura Nord Foot 3
Molay 2
Pleure 2
Trois monts 2

6. Validation des ententes

La Commission valide la demande d'entente en Départemental 4 : Sud Revermont/Beaufort 3.

7. Equipes jouant en nocturne saison 2025-2026 (suivant la disponibilité du terrain par rapport à l'équipe supérieure)

Départemental 1

Bresse Jura 2	19 h.
Jura Lacs 2	19 h.
Mouchard/Arc 1	19 h.
Petite Montagne 1	20 h. (d'octobre à décembre)
Poligny/Grimont 2	19 h 30
Sirod 1	19 h.
Sud Revermont 1	20 h.

Départemental 2 – Poule A

Aromas 1	20 h.
Champagnole 3	20 h.
Coteaux Seille 2	19 h.

Départemental 2 – Poule B

Aiglepierre 1	20 h.
Jura Stad 1	20 h.
Plaine 39 1	19 h.

Départemental 3 – Poule A

Macornay 2	19 h 30
Perrigny 1	20 h.

Départemental 3 – Poule B

Petite Montagne 2	19 h 30
(de mars à juin)	
Plateau 39 1	19 h.

Départemental 3 – Poule C

Molay 1	20 h.
---------	-------

Départemental 4 - Poule A

Aromas 2	20 h.
----------	-------

Départemental 4 - Poule B

Plateau 39 2	20 h.
--------------	-------

Départemental 4 – Poule C

Aiglepierre 2	20 h.
Molay 2	20 h.



8. Etablissement du calendrier des réunions

Le Président de la Commission propose de fixer la date de la prochaine réunion.

- Jeudi 4 septembre 2025 à 18 h 30.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est clôturée.

Théo CLOSCAVET
Secrétaire de la séance

Emmanuel ANGONIN
Président de la Commission